

# Mon salaire, mon emploi, mes conditions de travail, ma protection sociale pour vivre : C'EST CAPITAL ! Mobilisons nous le 6 février 2014

Le gouvernement n'a, à nouveau, pas accordé de coup de pouce au Smic au 1<sup>er</sup> janvier 2014. En prenant cette décision, il continue dans la lignée de ses prédécesseurs à écouter le patronat qui considère que les salaires sont un coût pour l'économie française !

Au contraire, le Smic est un des remparts contre la déréglementation que les libéraux veulent mettre en œuvre.

*Il est un obstacle contre le travail traité comme une marchandise qui se vendrait et s'achèterait au prix du marché !*

1,4 million de salariés (6,3 %) ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Les 10 % de salariés les mieux payés reçoivent 27 % du total des salaires.

En Allemagne, pays devenu la référence du patronat, de la Commission Européenne, des gouvernements, et où il n'y a pas encore de « Smic », on établissait en 2010 à 6,5 millions le nombre de personnes touchant moins de 10 euros de l'heure, certains devant même vivre avec moins de 4 euros.

En l'attente de la mise en place d'un salaire minimum entre 2015 et 2017, l'Allemagne est un des pays où existent le plus de « salariés pauvres ».

Contrairement à ce qu'affirme le patronat, ce n'est pas le Smic qui est trop élevé. Ce sont les salaires qui sont trop bas et pour certains, trop proches du Smic.

Les allègements de cotisations sociales, pour les salaires jusqu'à 1,6 fois le Smic (2 300 euros), sont des véritables cadeaux octroyés au patronat par les gouvernements successifs depuis 1993 et bientôt renforcés par l'actuel gouvernement.

*Ils sont des scandaleuses « trappes à bas salaires ». Le patronat a tout intérêt à garder les salariés dans le créneau 1-1,6 Smic pour se*

*faire subventionner à bon compte par l'argent public (le nôtre...).*

Résultat : plus de 55 % des salariés reçoivent un salaire horaire inférieur à 1,6 Smic.

Les exonérations de cotisations sociales représentent 30 milliards d'euros

La CGT considère que le Smic a cinq caractéristiques indissociables. C'est un salaire *minimum* qui reconnaît le travail effectué pour un salarié sans qualification et qui doit être suffisant pour une existence normale et digne.

Les grilles de salaires au dessus de ce minimum doivent reconnaître les *qualifications et les évolutions de carrière*.

*Pour la CGT, il faut avoir un emploi à temps complet qui permette de vivre décemment et de s'émanciper.*

↳ Pour cela il faut améliorer les conditions de travail qui se dégradent maintenant depuis plusieurs années à cause des logiques de rentabilité et de financiarisation,

Le Smic concerne, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, 13 % des salariés, soit 3,1 millions de personnes.

*Pour la CGT, il faut une protection sociale de haut niveau :*

↳ Pour une Sécurité Sociale qui réponde aux besoins réels de la population.

CAC 40 en 2013  
80 milliards de bénéfices !  
40 milliards pour les actionnaires !

Depuis plusieurs années maintenant l'Assemblée Nationale vote des budgets en constante diminution ce qui ne permet plus un accès à la santé pour tous.

↳ Pour un niveau de pension de retraite pas en dessous du SMIC que la CGT revendique à 1 700 € avec un départ à 60 ans.

↳ Pour une politique familiale qui répondent aux besoins.

Le financement de la protection sociale passera par des salaires réévalués, des cotisations sur tous les revenus (y compris ceux du capital), les solutions existent !

Les exonérations fiscales : 50 milliards par an.  
L'évasion fiscale : 80 milliards.

La revalorisation des salaires c'est non seulement juste mais c'est aussi efficace économiquement

## La CGT revendique

↪ Une revalorisation du Smic à 1 700 euros bruts ;

↪ Une revalorisation des salaires :

↪ Par l'ouverture immédiate de négociations dans les entreprises et les branches,

↪ Par l'arrêt immédiat du gel de l'indice des fonctionnaires,

↪ Pour répartir plus justement les gains de productivité et favoriser la croissance et l'emploi,

↪ Pour maintenir et faire progresser le pouvoir d'achat,

↪ Pour l'égalité entre les femmes et les hommes,

↪ Pour rémunérer à leur juste valeur les qualifications.

*C'est pourquoi l'UD CGT de la Gironde appelle à  
une journée de mobilisation*

***le jeudi 6 février 2014 à 11h30  
rassemblement***

*devant le **MEDEF** (41, Rue Durieu de Maisonneuve)*

*suivi d'une manifestation devant le Siège du Parti Socialiste (239, rue  
du Jardin Public).*

*Bulletin de contact et de syndicalisation*

*à retourner à UD CGT 33, Bourse du Travail 44 cours Aristide Briand CS 21685  
33075 Bordeaux cedex*

*Tel : 05 57 22 71 40 Fax : 05 56 02 38 19*

*E-mail [ud@cgt-gironde.org](mailto:ud@cgt-gironde.org)*

*Je souhaite :*

Prendre contact

Me syndiquer

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Âge : .....

Profession : .....

Entreprise : .....